

Séance ordinaire du 14 novembre 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi quatorze novembre deux mille vingt-trois à neuf heures trois, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-10-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 14 novembre 2023.

CE-2023-10-02

Désistement du recours entrepris à l'égard de l'immeuble situé au 1509, rue Pierre-Beaumont (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision DAJSC-2023-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de se désister du recours entrepris à l'égard de l'immeuble situé au 1509, rue Pierre-Beaumont (secteur Saint-Jean-Chrysostome) (dossier de la Cour supérieure, numéro 200-17-032715-211), et d'autoriser la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, les avocates et avocats de cette direction et ceux qui sont expressément mandatés, à signer tous les documents utiles ou nécessaires pour mettre fin au litige opposant la Ville à Les entreprises Daniel Carré inc. et pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-10-03

Remerciements à monsieur David Audet

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2023-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier monsieur David Audet pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme et de souligner sa contribution en matière d'urbanisme et d'architecture, ainsi que son engagement citoyen.

CE-2023-10-04

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification quant à la hauteur maximale d'un bâtiment et à la marge de recul arrière pour la zone M2671, à proximité de l'intersection du boulevard Guillaume-Couture et de la route Monseigneur-Bourget, secteur Lévis) et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-092](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2023-092. Ce projet de règlement a pour objet de modifier certaines normes à la grille des spécifications de la zone M2671, à savoir :

- la diminution du nombre maximal d'étages à 5 au lieu de 12;
- l'augmentation de la marge de recul arrière minimale à 15 mètres au lieu de 6 mètres.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de l'assemblée publique.

CE-2023-10-05

Vente du lot 6 504 560 du cadastre du Québec à 9429-7769 Québec inc. (terrain situé sur la rue Perreault, secteur Saint-Romuald), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot

[Document d'aide à la décision DEV-2023-071](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de 9429-7769 Québec inc. du lot 6 504 560 du cadastre du Québec, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2023-071, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout

document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2023-10-06

Aide financière à la Radio communautaire de Lévis pour son projet *La grande corvée réorganisationnelle CJMD*

[Document d'aide à la décision DEV-2023-090](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière d'un montant maximum de 38 000 \$ à la Radio communautaire de Lévis pour son projet de *La grande corvée réorganisationnelle CJMD*, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

CE-2023-10-07

Avenant numéro 2 à la convention d'aide financière relative au Réseau accès entreprise Québec à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation

[Document d'aide à la décision DEV-2023-091-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant numéro 2 à la convention d'aide financière relative au Réseau accès entreprise Québec à intervenir avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2023-091-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-10-08

Aide financière à MO mode prêt à porter

[Document d'aide à la décision DEV-2023-092](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière au montant maximum de 15 000 \$ à MO mode prêt à porter dans le cadre du *Programme particulier de soutien à l'implantation de nouveaux commerces* et d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion ou son représentant à signer au nom de la Ville l'entente écrite à intervenir avec le bénéficiaire de cette aide financière.

CE-2023-10-09

Quittance et transaction à intervenir avec Pomerleau inc. concernant le règlement total, final et définitif des différends dans le cadre du contrat de construction du viaduc et de ses approches reliant la rue Bernières (secteur Saint Nicolas) et la rue Saint Denis (secteur Saint Rédempteur) (lot 1, appel d'offres 2017 50 41)

[Document d'aide à la décision APP-2023-209](#)

Il est résolu de conclure la quittance et transaction à intervenir avec Pomerleau inc. concernant le règlement total, final et définitif des différends dans le cadre du contrat de construction du viaduc et des approches reliant la rue Bernières (secteur Saint-Nicolas) et la rue Saint-Denis (secteur Saint-Rédempteur) (lot 1, appel d'offres 2017-50-41), telle qu'elle est jointes en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-209, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-10-10

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques

[Document d'aide à la décision APP-2023-224](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques (appel d'offres 2023-55-108), à Stantec experts-conseils ltée, pour une dépense estimée à 1 533 190 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-10-11

Contrat de service à intervenir avec Les sentiers la balade de Lévis inc. concernant l'exploitation du parc de la Rivière-Échemin et ses équipements à des fins récréatives

[Document d'aide à la décision APP-2023-225](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de service à intervenir avec Les sentiers la balade de Lévis inc. concernant l'exploitation du parc de la Rivière-Échemin et ses équipements à des fins récréatives, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-225, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-10-12

Régularisation du titre de propriété sur le lot 2 220 181 du cadastre du Québec (rue Dussault, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2023-028](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'identifier l'assiette de la rue Dussault (secteur Lévis) correspondant au lot 2 220 181 du cadastre du Québec, telle qu'elle est illustrée sur le plan joint en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-028, et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au Registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette rue.

CE-2023-10-13

Terminaison du contrat relatif à la fourniture et la livraison de vêtements et d'équipements pour le personnel policier et pompier

[Document d'aide à la décision APP-2023-219-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de mettre fin au contrat pour la fourniture et la livraison de vêtements et d'équipements pour le personnel policier et pompier (contrat numéro 2021-50-122) concernant les lots 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11-A, 11-B, 12, 13 et 16, dont le cocontractant est le Centre du travailleur FH inc., et ce, en date du 18 octobre 2023.

CE-2023-10-14

Affectation temporaire de contremaîtres en entretien des infrastructures à la Direction de l'entretien des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2023-121](#)

Il est résolu d'autoriser l'affectation temporaire de monsieur Jonathan Boulet et monsieur Pascal Lizotte à titre de contremaîtres en entretien des infrastructures à la Direction de l'entretien des infrastructures et d'autoriser le maire et la greffière à signer les contrats de travail à intervenir entre les parties.

CE-2023-10-15

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 39.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
